Intervention de Son Excellence Madame CISSE Mariam Kaïdama SIDIBE, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Mali

A l'occasion du Débat Général de la 66ème Session de l'Assemblée Générale des Nation Unies New-York, le 23 septembre 2011

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale ;
Monsieur le Secrétaire Général ;
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;
Excellences, Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, avant tout propos, de vous présenter les regrets de Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, Président de la République du Mali, qui, en raison d'un calendrier national particulièrement chargé en cette période, n'a pu prendre part à la présente session de l'Assemblée générale.

Cependant, il m'a chargé de transmettre à cette auguste Assemblée ses salutations les plus cordiales ainsi que ses vœux sincères pour le succès de nos travaux.

Monsieur le Président,

La délégation du Mali est particulièrement heureuse de vous adresser ses chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la 66ème session de l'Assemblée générale.

Ce choix constitue non seulement une juste reconnaissance de vos qualités exceptionnelles de diplomate chevronné, mais également un vibrant hommage rendu à votre pays, le Qatar, avec lequel le Mali entretient d'excellentes relations.

Aussi, voudrais-je vous assurer du soutien et de la pleine coopération de ma délégation dans l'accomplissement de votre mission.

Qu'il me soit également permis d'exprimer notre haute appréciation à votre prédécesseur, Son Excellence Monsieur Joseph DEISS, pour la manière remarquable dont il a présidé la soixante-cinquième session qui vient de s'achever, à la satisfaction de tous les Etats membres.

Je voudrais, enfin, féliciter le Secrétaire général des Nations Unies, Son Excellence Monsieur BAN Ki-moon, pour sa brillante reconduction à la tête de l'Organisation. Je demeure pleinement convaincue que son engagement constant pour la défense des principes et des idéaux de notre organisation ainsi que la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) contribueront à renforcer davantage le rôle des Nations Unies sur l'échiquier international.

Monsieur le Président,

Le contexte mondial actuel est marqué par des bouleversements politiques profonds qui menacent dangereusement la paix et la sécurité internationales. Cette situation permet d'apprécier, à juste titre, la pertinence du thème retenu pour le débat général de notre session, à savoir : ***« le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques ».***

Aussi, voudrais-je, d'emblée, souligner avec force le rôle important de la médiation et l'urgence d'efforts collectifs renouvelés pour prévenir et résoudre les conflits, et surtout mettre fin à la violence et aux souffrances indicibles infligées aux populations civiles, et aux destructions massives d'infrastructures socio-économiques.

Mon pays demeure convaincu que la prévention des conflits et leur résolution par la médiation constituent assurément un gage de paix et de sécurité durables.

Dans cette perspective, le Mali continuera à encourager et à soutenir toutes les initiatives et tous les efforts de médiation en cours visant à enrayer les causes profondes des conflits, et ouvrir la voie à une solution politique durable susceptible de garantir la paix, la stabilité et la sécurité, conditions sans lesquelles il ne saurait y avoir de développement socio-économique.

Participent de cette dynamique, la promotion du bon voisinage et la coexistence pacifique, le non recours à la force dans le règlement des différends, la compréhension et le respect mutuel, le renforcement de la coopération internationale, la culture de la paix et le dialogue entre les religions et les civilisations.

Monsieur le Président,

Les événements en cours dans le monde nous interpellent, car attestant à suffisance que la quête de la paix et de la sécurité demeure le défi le plus urgent à relever.

En Afrique, si des progrès remarquables ont été accomplis dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité, notamment au Libéria, en Sierra Leone, en Guinée Bissau, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, et dans la Région des Grand Lacs, il n'en demeure pas moins que la situation dans la Corne de l'Afrique et en Afrique du Nord, notamment en Libye, continue d'être une source de préoccupation majeure.

Les conflits fratricides qui s'y déroulent ont causé d'énormes pertes en vies humaines et des destructions massives d'infrastructures socio-économiques, hypothéquant ainsi les efforts de développement de ces pays.

Aujourd'hui plus que jamais, il est grand temps que la logique des armes et des affrontements meurtriers cède le pas à l'impératif de dialogue et de réconciliation nationale, passage obligé pour l'instauration d'une paix durable, la consolidation de l'unité nationale et la préservation de l'intégrité territoriale.

Au Moyen-Orient, la question palestinienne est et demeure une source de préoccupation majeure de la Communauté internationale qui doit encourager les parties, Israéliens et Palestiniens, à prendre les mesures nécessaires pour instaurer un climat de confiance et engager des négociations directes pour une paix globale reposant, notamment, sur les résolutions pertinentes de l'Assemblée Générale et du Conseil de Sécurité, l'Initiative de paix arabe et la Feuille de route du Quartet.

Tout en réitérant sa solidarité agissante et son soutien total au peuple palestinien dans son combat juste et légitime, le Mali continuera à appuyer toutes les initiatives visant à la création d'un Etat palestinien indépendant, souverain et viable, vivant côte à côte et en paix avec Israël, à l'intérieur de frontières sures et internationalement reconnues.

Monsieur le Président,

La paix et la sécurité internationales continuent d'être menacées par d'autres phénomènes tels que le terrorisme international, la criminalité transnationale organisée, les trafics d'armes, de drogues et d'êtres humains.

Les attentats perpétrés à travers le monde rappellent à suffisance qu'aucun pays n'est à l'abri du terrorisme. Aucune cause, si juste soit-elle, ne saurait justifier le recours délibéré à la violence contre des populations civiles innocentes.

Dès lors, je voudrais à présent évoquer les défis sécuritaires dans l'immense bande sahélo-saharienne que le Mali partage avec plusieurs pays frères de la région. Notre sous-région est confrontée, de nos jours, à la prolifération d'armes légères et de petit calibre, aux trafics de drogue et d'êtres humains alimentés par des réseaux de crimes organisés en collision avec des groupes terroristes. Les événements en Libye et leurs effets collatéraux pourraient davantage aggraver cette situation déjà préoccupante.

Conscients des menaces que représentent ces phénomènes pour la stabilité et le développement harmonieux de la région, les gouvernements des pays concernés ont œuvré à la mise en place de mécanismes opérationnels conjoints pour lutter efficacement contre nos ennemis communs.

Pour sa part, le Gouvernement du Mali réaffirme ici son soutien plein et entier à toutes les initiatives des Etats de la sous-région visant à mieux coordonner et harmoniser nos efforts afin de relever les défis multiples communs.

Parallèlement aux efforts sous-régionaux, le Gouvernement du Mali intensifie ses efforts pour la mise en œuvre du Programme Spécial pour la Paix, la Sécurité et le Développement au Nord du Mali. A travers ce programme, mon pays ambitionne de réaliser, d'ici à 2012, des infrastructures socio-économiques susceptibles de ramener la paix et d'assurer une sécurité durable dans le Nord Mali.

Monsieur le Président,

L'année 2012 sera une année importante pour le Mali. En effet, avec près de vingt ans de pratiques démocratiques et institutionnelles, le Président de la République, qui n'est pas candidat à sa propre succession, a jugé opportun de procéder à une révision de la Constitution de 1992, à l'issue de larges consultations nationales, afin de consolider la démocratie, la bonne gouvernance et l'Etat de droit au Mali. Subséquemment, il sera procédé à la relecture de certains textes tels que la Loi électorale, la Loi organique relative à l'organisation et au fonctionnement de la Cour Constitutionnelle, celle relative à la Cour Suprême, les textes relatifs aux médias, le Code des Collectivités, la Charte des partis politiques, le Code du Travail, la Loi instituant le Médiateur de la République.

Un processus participatif inclusif est déjà engagé avec toutes les parties prenantes (Gouvernement, partis politiques, élus de la Nation, société civile) pour garantir la transparence et la crédibilité des opérations référendaires et électorales à venir.

C'est le lieu de réaffirmer l'engagement du Gouvernement à tout mettre en œuvre pour la bonne conduite des réformes envisagées et pour relever le défi de l'organisation réussie des élections de 2012.

Je reste confiante dans le succès de ces échéances, car notre démocratie a gagné en maturité, depuis les quatre dernières échéances électorales. Ces acquis sont inspirés de la culture malienne, faite de dialogue, de tolérance et de partage.

Le peuple malien partage l'ambition du Gouvernement de bâtir un Mali fort et uni, un Mali démocratique, stable et résolument attaché à la paix, au dialogue et à la coopération internationale. Il partage également la détermination du Gouvernement de créer les conditions d'une véritable prospérité afin de faire du Mali un pays émergent à moyen terme.

C'est pourquoi, je voudrais, du haut de cette tribune, inviter solennellement la Communauté internationale ainsi que les partenaires au développement à appuyer le processus électoral en cours et à accompagner nos efforts visant à relever le défi de l'organisation du référendum constitutionnel et des élections libres, transparentes et démocratiques.

Monsieur le Président,

Pays de l'espace sahélo-saharien, confronté au phénomène de la désertification et aux aléas pluviométriques, le Mali considère les changements climatiques comme l'un des défis majeurs qui affecte la survie et le développement de l'humanité. C'est pourquoi, nous sommes présents à toutes les rencontres sur cette question, comme en atteste notre participation, il y a seulement quatre jours, à la Réunion de haut niveau sur la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté.

Je réaffirme l'engagement du Mali à continuer à intensifier les actions qu'il mène dans le cadre de la préservation et de la conservation des sols, des forêts et de la faune, conformément aux engagements nationaux et internationaux de notre pays.

Monsieur le Président,

Les sessions de l'Assemblée générale nous offrent également l'occasion de prendre la mesure de la gravité d'autres défis qui interpellent le monde. Je pense notamment à la lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose, le paludisme et les maladies non transmissibles qui viennent de faire l'objet d'une réunion de haut niveau, les 19 et 20 septembre derniers. Ces fléaux, par delà les défis qu'ils posent dans le domaine de la santé publique, se posent de nos jours en véritable problème de développement.

La Communauté internationale devra, à notre avis, redoubler d'efforts et de vigilance pour contenir ces maladies. Elle devra également honorer ses engagements en faveur des pays en développement afin de leur permettre de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

De même, il importe d'accorder une attention soutenue à la question de la réforme de l'Organisation des Nations Unies et à sa démocratisation, en accordant plus de place dans les instances de décision tant politique, économique et sécuritaire.

Il urge également d'engager la démocratisation des institutions financières internationales, en tenant compte des profondes mutations intervenues dans le monde et de la nécessité d'une meilleure représentativité de toutes les régions.

Monsieur le Président,

Certes, la situation économique mondiale reste encore fragile, mais la crise financière ne devrait pas devenir un prétexte pour une réduction de l'aide publique au développement.

La mise en œuvre du programme d'action pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement doit être une priorité. La communauté internationale doit renouveler sa volonté collective de concrétiser, et même d'aller au-delà des engagements pris en matière d'aide au développement, afin de combattre la pauvreté et toutes les formes d'injustice qui sont le terreau de la violence et de l'insécurité dans le monde.

De même, la mise en œuvre de Déclaration politique et du Programme d'action d'Istanbul pour les Pays les moins avancés pour la décennie 2011 – 2020 permettra aux PMA de mobiliser les ressources financières nécessaires pour assurer une croissance et un développement durable, garant de la paix et de la stabilité dans le monde.

Dans cette perspective, le Mali continuera à soutenir toutes les initiatives novatrices, en matière de financement du développement, de commerce, d'allègement de la dette extérieure, de transfert de technologies en faveur des pays en développement en général, et des PMA en particulier.

Monsieur le Président ; Monsieur le Secrétaire Général ;
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;
Excellences, Mesdames, Messieurs,

Dans notre quête pour l'avènement d'un monde plus juste, prospère et pacifique, le renforcement de la coopération et de la solidarité internationale constitue le meilleur moyen de garantir notre avenir commun.

Ensemble, engageons nous collectivement pour trouver des solutions durables aux défis et problèmes complexes qui interpellent l'humanité.

Il y va de notre intérêt à tous et de notre survie collective.

Je vous remercie de votre aimable attention.